

Les accords complexes du participe passé

A) Les verbes pronominaux

Les verbes pronominaux s'emploient avec l'auxiliaire « être » mais le participe passé ne s'accorde pas toujours.

- 1) Quand le pronom réfléchi n'a pas de signification, comme dans les **verbes essentiellement pronominaux** (qui sont toujours pronominaux), **on accorde le participe passé avec le sujet.**
Ex. Les créatures se sont enfuies.
- 2) L'accord se fait également si le verbe est **de sens passif**. Ex. Cette découverte s'est sue.
- 3) Quand le pronom réfléchi a une signification, on n'accorde avec le pronom que si ce dernier **est analysable comme un COD**, pas s'il est analysable comme un COI.
Ex. « Il se sont vus et se sont longuement parlé ».

Remarque. Ces verbes peuvent avoir un sens réciproque ou un sens réfléchi.

Ex. Elles s'étaient cachées (sens réfléchi= l'action s'exerce sur le sujet lui-même).

Il se sont vus (sens réciproque)

B) Le participe passé suivi d'un infinitif

Le participe passé peut être suivi d'un infinitif . Il ne faut alors pas se tromper pour l'accord.

Ex. Les créatures qu'il a entendues crier étaient effrayées. (Le COD est ici « les créatures crier » : **on accorde avec** « les créatures » , sujet de la **proposition subordonnée infinitive**.

La peur qu'il a dû affronter était terrible. (« La peur » est COD du verbe affronter. On n'accorde pas.)

- le participe passé du verbe « faire » suivi d'un infinitif est toujours invariable.

Ex. « Il les avait fait se cacher ».

C) Participe passé des verbes impersonnels.

Le participe passé d'un verbe impersonnel ou d'un verbe employé impersonnellement reste toujours invariable.

Ex : Quelle aventure il m'est arrivé !

Le participe passé est employé avec être mais ne s'accorde pas

Ex : Quelle chaleur il a fait !

Le COD est placé avant l'auxiliaire avoir mais il ne s'accorde

D) Les participes passés: excepté, passé, supposé, vu, attendu, ouï, non compris, y compris.

Ces participes passés placés **devant le nom** ou le pronom s'emploient comme prépositions et restent **invariables**.

Ex : Toutes les chambres ont été fouillées **excepté** celle-ci.

Ils varient quand ils sont placés après le nom ou le pronom, ou qu'ils ne le précèdent que par inversion.

Ex : Toute la maison a été visitée par les cambrioleurs, cette pièce **exceptée**.

